



ANSE DU PETIT MOULIN

Carnet
du visiteur
respectueux



**espaces
naturels**
DU PAYS FOUESNANTAIS

- Espace Naturel Communautaire
- Mares
- Cours d'eau
- Parking
- Routes
- Itinéraire de balades
- Digue
- Lavoir
- Ancien moulin à vent
- Spartine maritime
- Plantation



BÉNODET

ANSE DU PETIT MOULIN

Vers FOUESNANT

Beauté(s) cachée(s)

NICHÉE À QUELQUES ENCABLURES DU BOURG DE BÉNODET, L'ANSE DU PETIT MOULIN PRÉSENTE UN PAYSAGE UNIQUE ET PRÉSERVÉ DANS LE PROLONGEMENT DE LA MER BLANCHE. ENTRE ENDIGUEMENT, BOISEMENTS ET AGRICULTURE, LES ACTIVITÉS HUMAINES ONT FAÇONNÉ CE SITE AU FIL DES SIÈCLES. CET ESPACE DE TRANSITION ENTRE TERRE ET MER OFFRE AUJOURD'HUI DES HABITATS NATURELS ABRITANT UNE GRANDE DIVERSITÉ D'ESPÈCES ANIMALES ET VÉGÉTALES. L'AVENIR DE CET ÉCRIN DE NATURE S'ÉCRIT AVEC LES ACTIONS DE GESTION ENGAGÉES POUR FAVORISER LA BIODIVERSITÉ.

*Click on the QR code
to download this guide
in English.*



Un bout D'HISTOIRE

LE MOULIN DISPARU ET LE LAVOIR

L'Anse du Petit Moulin tire son nom d'un moulin à vent autrefois situé sur la rive gauche du ruisseau éponyme. Le cadastre napoléonien atteste de la présence de ce moulin qui permettait de moudre les céréales au XIX^e siècle. Les lavandières des alentours se retrouvaient au lavoir situé au lieu-dit Kerguel, toujours en place aujourd'hui.

UNE HISTOIRE DE DIGUE(S) *

Au fil des décennies, différents projets de digues ont visé l'Anse du Petit Moulin pour la soustraire à l'action de la mer sur certaines portions, voire en totalité.

Vendue aux enchères en 1872, la section située au nord-est de l'anse a fait l'objet de travaux d'endiguement. La digue, toujours en place aujourd'hui, devait permettre de rendre exploitables pour l'agriculture les terres situées en amont. Fortement contraints par la salinité persistante des sols, les rendements agricoles sont restés insuffisants.

La demande d'endiguement déposée un an plus tard par un propriétaire sur la section nord-ouest de l'anse n'a pas été acceptée. Celui-ci a néanmoins exploité cette zone marécageuse en y faisant pâturer ses vaches et en utilisant les joncs pour la litière des animaux.

Au XX^e siècle, le projet visant à fermer la totalité de l'anse par une digue située en aval au lieu-dit Hent Beg Croissant ne verra jamais le jour. La totalité de la propriété de l'anse sera confiée au service des eaux et des forêts, lui permettant ainsi d'intégrer le domaine public maritime en 1926.



* Bulletin N° 26 Foën Izella déc. 2005 - « Au fil de l'Anse » par Alain Goff, président de l'association « les Amis du letty »
- Bulletin N° 29 Foën Izella juin 2007 - « Vente de l'Anse du Petit Moulin en 1872 » par Yvonne Nicolas.



Une biodiversité

ENTRE TERRE ET MER

L'Anse du Petit Moulin est une zone de transition entre la terre et la mer. Cette interface avec le littoral explique la diversité des habitats naturels rencontrés sur le site. La zone se trouve à proximité du site Natura 2000 « Marais de Moustierlin ».

L'Écaille chinée.



CÔTÉ TERRE

L'anse présente plusieurs boisements, des talus, des prairies ainsi que des mares. Ces milieux accueillent de nombreuses espèces remarquables comme la Vipère Péliade, la Grenouille verte ou l'Écaille chinée.

Le bois mort présent sur les vieux spécimens de Chênes et de Pins maritimes attire les insectes saproxylophages (qui se nourrissent exclusivement de bois mort), comme le Grand Capricorne, et le Pic Épeiche qui s'en délectent. Par ailleurs, différentes espèces d'oiseaux comme le Bouvreuil pivoine et le Chardonneret élégant nichent dans le bois et les talus présents dans l'anse.



VIPÈRE PÉLIADE

Ce serpent est **protégé au niveau national et en danger d'extinction** en Bretagne. La Vipère Péliade arbore un iris de couleur rouge orangé et une pupille verticale comme toutes les autres vipères.

Ce reptile passe une partie de l'année **sous terre, entre novembre et février, pour hiberner.** Aux beaux jours, la vipère expose son corps au soleil pour emmagasiner de la chaleur, c'est la **thermorégulation.**





COURLIS CENDRÉ

Avec un plumage marron grisâtre, ce limicole n'est pas toujours facile à repérer sur le sable. Vous pourrez peut-être le repérer grâce à son arrière-train blanc ou à son cri distinctif « Couuu-hi ».

Parcourant l'estran, le Courlis cendré trouve sa nourriture dans le sable humide grâce à un bec très long et courbé.

CÔTÉ MER

Se découvrant à chaque marée basse, la vasière abrite une faune et une flore tout à fait adaptées.

Le sable abrite des invertébrés prisés des oiseaux limicoles, comme le **Courlis cendré**. Les limicoles se nourrissent et vivent sur les vasières. Leurs longues pattes et leurs longs becs permettent à ces oiseaux de s'alimenter dans ces milieux humides.

Les plantes de la vasière sont également remarquables. La **Spartine maritime**, observable sur l'îlot central, est une des rares plantes à fleurs capables de vivre et de se reproduire en mer. Cette plante pionnière est la première à coloniser la vasière. Piégeant la vase, elle entraîne une élévation du niveau du sol. Elle ouvre ainsi la voie à l'installation d'autres plantes comme la **Salicorne**, la **Soude** et l'**Obione**.

Une gestion EN ACTION

BIODIVERSITÉ ET LOISIRS (RE)CONCILIÉS

Acquis en 2002 par la commune de Bénodet, le site naturel est désormais géré par la Communauté de Communes du Pays Fouesnantais (CCPF), au titre de sa compétence en matière de gestion des espaces naturels. En intégrant l'Anse du Petit Moulin dans les espaces naturels communautaires en 2022, l'ambition des collectivités est de concilier les enjeux de biodiversité spécifiques au site et sa dimension récréative, comme lieu de promenade.

LE RENOUVEAU DU BOIS

Dans les années 1970, des résineux ont été plantés sur une parcelle du site pour la production de bois. Ce boisement monospécifique d'épicéas n'était pas favorable à la biodiversité et pouvait même représenter un danger pour les promeneurs en raison de chutes d'arbres. En 2022, la CCPF a réalisé une coupe de ce bois pour permettre à une flore locale de se réimplanter dans la parcelle. Une régénération naturelle est en cours, des espèces locales s'installent, le paysage forestier se recompose. Un suivi naturaliste est mené sur ce site pour étudier l'évolution du boisement naturel et de sa biodiversité.

DES ARBRES POUR L'AVENIR

L'Anse du Petit Moulin fait partie des sites contribuant à l'opération « 500 000 arbres » du Conseil Départemental du Finistère. En mars 2023, avec l'accompagnement de l'Office National des Forêts, 3 778 arbres ont été plantés par les écoliers de Bénodet. Chaque enfant a glissé un bracelet portant son nom sur son arbre planté. Les espèces d'arbres de cette opération ont

été choisies de manière à se rapprocher de la composition des boisements naturels locaux, mêlant feuillus (Chêne, Noisetier, Érable, Fusain...) et résineux (Pins, Séquoia...). Outre la dimension symbolique de cette plantation, chaque arbre contribue à l'objectif global de captation du dioxyde de carbone (CO₂).



Si tout le monde S'Y MET

L'Anse du Petit Moulin est un espace naturel unique et accessible à tous. Pour qu'il en soit ainsi encore pour longtemps, chacun peut faire un (bon) geste.

Qui dit milieu naturel dit milieu sensible.

Empruntez les sentiers balisés pour éviter de piétiner la végétation et ne prélevez pas de végétaux.



Qui apprécie les voisins bruyants ?

Faites-vous discrets et observez les espèces avec des jumelles pour préserver leur tranquillité.



C'est simple :

pas de camping, de bivouac ou de feu sur l'Anse du Petit Moulin.



Un gestionnaire averti en vaut deux.

Si vous souhaitez organiser une activité ou une manifestation, prévenez en amont la commune de Bénodet et la communauté de communes du Pays Fouesnantais.



Les emballages font de mauvaises graines.

Gardez et trievez vos déchets. Si vous ne trouvez pas de poubelle adaptée sur votre chemin, ramenez vos déchets chez vous.



Connaissez-vous les hôtels à insectes les plus naturels du monde ?

Branches et troncs morts sont de formidable garde-manger et des supports de vie pour quantités d'insectes, de champignons et de plantes. Pour préserver la biodiversité, rien de plus simple : laissez-les au sol et oubliez votre projet de cabane en bois improvisée...



Oh, vous avez un chien ?

Votre chien a le droit de vous accompagner, mais n'oubliez pas de le surveiller et de ramasser ses déjections.



LE RÔLE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DANS LA CONSERVATION DES ESPACES NATURELS

La communauté de communes du Pays Fouesnantais (CCPF) possède la compétence en matière de gestion des espaces naturels depuis 2018.

Sur son territoire, elle assure la gestion de sites caractéristiques des milieux naturels rencontrés dans le Finistère Sud : dunes, zones humides, côtes rocheuses, bois...

Elle gère les espaces naturels communautaires de son territoire, notamment ceux appartenant au Conseil départemental du Finistère et au Conservatoire du Littoral.

La CCPF assure également l'animation des sites Natura 2000 « Archipel des Glénan » et « Marais de Moustierlin ».

Pour mener à bien ses missions, la CCPF s'appuie sur :

- les plans de gestion des sites naturels, qui planifient les actions à réaliser pour atteindre les objectifs recherchés,
- les partenariats de confiance noués avec de nombreux acteurs (communes, services de l'État, associations, propriétaires, acteurs socio-économiques...),
- et la mobilisation d'une équipe technique dédiée.

Ces actions concertées portent sur des sites naturels exceptionnels sur terre et en mer. Elles contribuent à la préservation d'espèces emblématiques comme la Vipère péliade, le Narcisse des Glénan, le Panicaut maritime ou bien encore la Salamandre tachetée.



**Communauté de Communes
du Pays Fouesnantais**

11 espace Kerourgué, CS31046, 29170 Fouesnant • 02 98 51 61 27
www.cc-paysfouesnantais.fr



LE TRI
+ FACILE



VILLE DE

BÉNODET

51 Avenue de la Plage, 29950 Bénodet • 02 98 57 05 46
www.mairie-benodet.fr